

Recherches sociographiques



Le clergé séculier du Québec

Paul Stryckman

Volume 10, numéro 1, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055444ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055444ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Stryckman, P. (1969). Le clergé séculier du Québec. *Recherches sociographiques*, 10(1), 116–122. <https://doi.org/10.7202/055444ar>

LE CLERGÉ SÉCULIER DU QUÉBEC

Depuis novembre 1967, une recherche sur le clergé séculier du Québec a été entreprise dans le cadre des travaux du Centre de recherches en sociologie religieuse de l'université Laval.¹ Il n'est nullement besoin d'insister présentement sur l'intérêt sociologique et pastoral de ces travaux. Il manquait au Québec une approche de sociologie appliquée sur le clergé de la province et il ne fait aucun doute que les informations et explications obtenues par ce genre de recherche constitueront à la fois un instantané des faits et opinions d'un clergé en plein changement ainsi que des éléments de prospective sociologique. Dans la présente note, nous montrons comment la genèse du projet a déterminé le programme de la recherche, nous exposons rapidement la problématique, les techniques et les étapes de la recherche.

I. GENÈSE DE LA RECHERCHE

Le questionnaire utilisé dans la recherche et la technique employée pour l'échantillonnage sont le résultat de l'évolution d'un projet initial d'étude sociologique du clergé paroissial rural. En juillet 1967, le département d'action sociale de la Conférence catholique canadienne s'enquérissait auprès du CRSR des possibilités de réaliser une enquête parmi le clergé rural québécois en vue de fournir des informations objectives au carrefour du clergé rural de l'année suivante. Le Centre de recherches accepta la réalisation du projet qui connut une extension progressive de sa thématique de départ. En effet, après discussion avec l'épiscopat², il fut décidé d'élargir la recherche à tout le clergé paroissial de la province. Sur cette base, un schéma théorique et un projet de questionnaire furent élaborés à partir d'une pré-enquête que nous avons menée en janvier et février 1968 parmi les différents milieux ecclésiastiques de la province (une quarantaine d'entrevues non directives). Lorsqu'en juin 1968, le questionnaire fut présenté au comité épiscopal du clergé, il fut remarqué qu'un ensemble de questions concernait directement les rôles et les statuts intra-ecclésiaux du prêtre indépendamment de son ministère paroissial et qu'en gardant un corpus commun de questions il serait possible de travailler à l'élaboration de sections spécifiques selon d'autres ministères sacerdotaux. C'est pourquoi le comité épiscopal envisagea la possibilité pratique d'élargir l'enquête à tout le clergé séculier de la province en offrant au CRSR toute la collaboration requise pour obtenir les meilleurs résultats. Le travail préparatoire étant déjà bien avancé, nous avons décidé de maintenir théoriquement et pratiquement une thématique principalement orientée sur le clergé paroissial et son ministère et d'ajouter à l'échantillon du clergé paroissial deux échantillons de contrôle, l'un parmi les prêtres enseignants, l'autre parmi les prêtres aumôniers.

¹ Deux autres recherches en cours complètent présentement ce secteur de la vie religieuse: *les étudiants des grands séminaires et la vie sacerdotale* (responsables: François Routhier, Paul Stryckman) et *la représentation du prêtre et de la vie religieuse chez les jeunes du milieu collégial au Canada français* (responsable: J.-P. Rouleau).

² Un octroi de l'Assemblée épiscopale de la province de Québec aida le CRSR à poursuivre cette recherche.

II. LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Le prêtre d'aujourd'hui se cherche. L'expression est à la fois banale et très suggestive pour celui qui observe les récentes transformations qui affectent directement la personne, le statut et les rôles sociaux et religieux du prêtre. Les prêtres prennent de plus en plus conscience de l'épaisseur historique des statuts et rôles socio-religieux du clergé catholique. Cette perception très intuitive pour un grand nombre semble être confirmée par les faits et par le renouveau de la théologie du sacerdoce catholique. On peut avancer qu'aujourd'hui les questions se radicalisent et qu'elles visent non seulement les modèles traditionnels de l'action pastorale du prêtre, mais aussi le cadre de référence et de légitimation de celle-ci. Au sens strictement technique du terme, il s'agit d'une *crise* du clergé parce que le prêtre est psychologiquement et socialement le « permanent » d'une Église qui est en train d'inventer de nouveaux modes de présence et d'action. Nous avons traduit les composantes empiriques de cette crise au regard de trois objets sociologiques très significatifs dans la conjoncture actuelle: les processus de sécularisation, l'urbanisation du ministère sacerdotal, le programme ecclésiologique du concile Vatican II. Reprenons rapidement ces trois thèmes de recherche et dégageons-en quelques hypothèses.

Les nombreuses mutations sociales et religieuses évoquées par le concept de *sécularisation* font de ce dernier un concept ambigu. Si nous entendons par sécularisation une différenciation structurelle du système social et une certaine dislocation du consensus axiologique (pluralisme), il est permis de s'interroger sur la redéfinition de l'action sociale du clergé dans la formation de sphères d'actions sociales autonomes. En effet si la religion ne s'identifie plus avec la société et si, à la limite, les actions ecclésiales des Églises deviennent même marginales aux actions des communautés et de la société globale, ces transformations atteignent directement les statuts et rôles sociaux du clergé dans et hors de l'Église. Comment les prêtres jugent-ils ce changement socio-religieux et quels modèles de comportement introduisent-ils ? Sont-ils de tendance traditionnelle, innovatrice ou déviante par rapport aux normes hiérarchiques (l'autorité romaine et l'épiscopat dans notre cas) ? Il s'agit de savoir quelles *définitions de la situation sociale* sont véhiculées parmi le clergé, quelles sont les *attitudes et réactions* que ces définitions peuvent provoquer. En termes parsoniens, nous demandons aux prêtres comment ils perçoivent subjectivement et ajustent objectivement le passage d'un leadership instrumental — caractéristique d'une société traditionnelle — à un leadership expressif parmi le pluralisme des croyances et les multiples appartenances sociales. Si des tendances prospectives se manifestent dans ce domaine, quelles sont les nouvelles dominantes des modèles d'action ?

L'urbanisation n'est qu'un élément privilégié de la sécularisation. Elle manifeste des phénomènes socio-culturels empiriquement mesurables par la sociologie appliquée. Dans ce sens, *l'urbanisation du ministère sacerdotal* conceptualise de façon opératoire les changements dans les rapports sociaux des prêtres et dans les réformes ecclésiastiques des normes pastorales et des structures juridictionnelles. On constate présentement l'émergence de deux types de prêtres: le clergé de paroisse et le clergé « hors paroisse ». Jacques Duquesne ne relève-t-il pas la boutade d'un vicaire: « Monsieur le curé est mort. Essayons d'être prêtres! »¹ La spécialisation du clergé

¹ *Les prêtres*, Paris, Grasset, 1965, 315 p.

tend à segmentariser son action et à solliciter, par le fait même, une socialisation de l'action pastorale, ce que le langage ecclésiastique appelle les pastorales d'ensemble ou des ensembles. Cette urbanisation est donc un processus à la fois socio-culturel et « institutionnel » qui ne doit pas être réduit aux simples développements démographiques (la ville, la masse et le prêtre), ni à ses *dimensions idéologiques* (les idées de spécialisation professionnelle, de rentabilité dans la pastorale, d'entretien d'une vie privée, de respect des options personnelles . . .), il contient aussi une *dimension fonctionnelle — institutionnelle* (éclatement de la paroisse, bureaucratization des relations pastorales, des services diocésains et nationaux de l'Église, organismes de consultation, régime uniforme des salaires . . .). Dans cette acception, l'urbanisation du leadership du prêtre se caractérise par le passage d'un leadership polyvalent (le pasteur factotum) à une monovalence fonctionnelle (le prêtre professionnel de . . .), ce qui se traduit également par le remplacement d'un statut social et ecclésial de type attributif (*ascribed*) par des statuts de type acquis (*achieved*). Comment le clergé paroissial du Québec accepte-t-il et mesure-t-il les effets sociaux et juridictionnels de cette urbanisation ? Le développement de certains sous-rôles sacerdotaux lui permet-il de s'identifier à un rôle principal ou bien subit-il des situations ambivalentes, voire même anomiques, dans la mesure où les modèles traditionnels du ministère paroissial ne font plus autorité et que la hiérarchie et le *presbyterium* ne proposent pas de nouvelles normes d'action ?

Le programme de Vatican II présente une théologie pastorale du sacerdoce catholique intimement liée à l'ecclésiologie conciliaire. Les contenus théologiques des décrets conciliaires sont des objets sociologiques dans la mesure où ceux-ci sont traduits dans des comportements et des cadres de référence et de légitimation. En ce sens, le sociologue du sacerdoce catholique est intéressé à voir comment le clergé contemporain accepte ou refuse, manifeste sociologiquement les dimensions sacramentelles et missionnaires du sacerdoce chrétien.¹ En terme d'identification, il importe de voir comment le clergé du Québec est innovateur, déviant ou traditionnel par rapport au programme de Vatican II.

Ceci pose toutefois quelques problèmes méthodologiques. Il serait relativement simple de travailler avec un modèle d'ajustement d'actions individuelles (attitudes et comportements) par rapport aux règles organisationnelles fixées par la hiérarchie religieuse. Dans ce cas, trois types d'actions individuelles se définiraient par rapport aux canons de l'action organisationnelle: conformisme, innovation, déviance. Mais dans une phase de redéfinition ecclésiologique et pastorale amorcée par la hiérarchie, il faudrait également introduire un modèle d'ajustement normatif de la hiérarchie par rapport à la définition que celle-ci donne à la situation sociale. L'action hiérarchique pourrait être traditionnelle, critique, reformulée (adéquate ou non à la nouvelle situation). Ceci est une typologie logique d'action et non une typologie chronologique; car une action hiérarchique critique peut redevenir traditionnelle (un document pontifical récent illustre cette possibilité).

Avec cette double donnée, moments de l'action hiérarchiques et types d'actions individuelles, on peut obtenir un modèle complexe d'innovation, de déviance et de conformisme-traditionalisme. Ce modèle est applicable

¹ Voir dans ce sens les affirmations du décret conciliaire sur *Le ministère et la vie des prêtres*, du 7 décembre 1965, n° 5.

à des réalités socio-religieuses telles que le célibat ecclésiastique, les règles liturgiques, l'autorité paroissiale, la professionnalisation. L'enquête par questionnaires doit alors être complétée par une analyse documentaire des statuts et règles en application.

Le cadre théorique de la recherche se traduit pratiquement dans trois approches différentes, qui peuvent être traitées comme trois dimensions de cette crise du clergé. Une grande partie du questionnaire étudie la *dimension expérientielle*: la prêtrise comme pratique et expérience. C'est donc principalement une dimension factuelle: la carrière sacerdotale, les relations sociales, l'occupation du temps, les revenus, les études faites et le recyclage actuel, etc. . . . Une analyse de profils permettra de vérifier la fréquence de certains modèles de carrières sacerdotales et d'élaborer des indices d'urbanité-ruralité et d'isolement-collaboration de ces carrières. Ces indices seront ensuite corrélés à d'autres informations expérientielles, idéologiques et théoriques. L'hypothèse de base est de mesurer combien les attitudes caractérisant l'actuelle phase critique sont liées à des éléments psycho-sociaux de la vie des prêtres.

La *dimension idéologique* se réfère aux croyances et représentations mentales (modèles) qui permettent aux prêtres de se percevoir dans la société et dans l'Église. Cette dimension vise spécifiquement l'aspect affectif et émotionnel de la « situation » du prêtre, Ils s'agit pratiquement d'inventorier les images, les normes, les priorités exprimées et les motivations concrétisant le statut et les rôles (intra- et extra-ecclésiaux) du prêtre. Le questionnaire interroge les prêtres sur le sens de leur vocation, l'autorité religieuse, la fraternité sacerdotale, le célibat ecclésiastique, le style de vie, les priorités missionnaires ou sacramentelles, la spécialisation pastorale, la professionnalisation, les phénomènes urbains. Cette approche permettra une sociologie de la spiritualité vécue du clergé séculier. Cette dimension pourra faire ressortir des « tendances » de la prise de conscience collective que manifeste aujourd'hui différents groupes de prêtres.

La *dimension théorique* ou intellectuelle essaye de chiffrer l'outillage théologique des prêtres. Dimension difficile à introduire dans la dynamique d'une entrevue. Aussi a-t-il fallu la réduire à quelques thèmes fondamentaux: définition du prêtre par rapport au laïcat, le prêtre et le monde profane, le prêtre et le *presbyterium* diocésain, le prêtre et la célébration eucharistique. Notre pré-enquête avait montré que le clergé du ministère paroissial « théologise » peu les problèmes actuels parce que sa rationalité est principalement pastorale. Ceci pose évidemment plusieurs interrogations sociologiques portant sur le degré de cohérence (ou d'incohérence) entre les dimensions idéologique et intellectuelle, sur les facteurs influençant cette situation. Des informations factuelles montreront aussi la place de la vie intellectuelle et les motivations intervenant dans les recyclages et les retours aux études. Car quel statut le clergé donne-t-il aujourd'hui à la pensée spéculative, tout particulièrement la normativité théologique, par rapport à celui de la pensée technique? Le statut donné aux sciences humaines sert ici de mesure adéquate.

III. TECHNIQUES ET ÉTAPES DE LA RECHERCHE

a) *Les questionnaires*

Comme nous l'avons mentionné, la préparation du questionnaire paroissial s'appuya sur une enquête exploratoire dans la province. Cette appro-

che fut très utile pour l'inventaire de quelques sujets-clés et pour définir au mieux les limites même de l'emploi d'un questionnaire. On n'insistera jamais assez sur la distance épistémologique qui sépare les opinions et définitions de la situation signalées par les prêtres interrogés et la signification historique et sociale du clergé dans la conjoncture présente. Conscient de cette difficulté inhérente à la technique utilisée, nous avons distribué le questionnaire entre 67 questions strictement factuelles et 92 questions d'attitudes et d'opinions. Un très grand nombre des questions sont fermées (choix simple ou choix multiples) ou sont présentées sous forme d'échelles d'attitudes (échelles de Likert). Parmi les questions d'opinions, 12 sont ouvertes et 24 sont semi-ouvertes. Il est remarquable que les espaces ouverts de ces dernières ont été rarement utilisés.

L'entrevue dure en moyenne 3 heures 30. La grande partie du questionnaire essaye de satisfaire le programme élaboré par la problématique. Mais les aspects multidimensionnels de certains indicateurs ont demandé une analyse minutieuse par des approches variées. C'est le cas du célibat ecclésiastique, de la réforme pastorale diocésaine, du ministère paroissial, de la professionnalisation. L'ampleur est due au fait que cette recherche remplit aussi une fonction exploratoire pour des travaux plus raffinés, puisqu'elle n'a pu bénéficier des résultats d'aucune recherche antérieure semblable.

Le questionnaire de base est adressé au clergé paroissial. Il comprend l'entrevue et aussi une petite section confidentielle que l'interrogé remplit lui-même après l'entrevue. Un autre questionnaire s'adresse particulièrement aux enseignants et aux aumôniers dans sa dernière section concernant la fonction actuelle. Nous y avons toutefois maintenu toutes les questions d'opinions touchant le ministère paroissial.

b) L'inventaire et l'échantillonnage

L'élaboration d'un échantillon parfaitement représentatif nous demanda d'établir d'abord un inventaire complet du clergé paroissial de la province. Lors de l'extension de la recherche, un second inventaire s'imposa pour le clergé séculier aumônier et enseignant dans la province. Dans la plupart des diocèses, ce sont les chancelleries qui nous ont fourni les renseignements pour construire systématiquement les sous-échantillons, mais aussi pour établir une première sociographie du clergé séculier de la province. Nous possédons présentement les informations suivantes sur 4,483 prêtres séculiers du Québec: le nom, les dates de naissance, d'ordination et de la présente nomination ecclésiastique, la fonction principale et les trois éventuelles charges complémentaires, le fait d'avoir poursuivi ou non des études supérieures (une année complète au moins) après l'ordination sacerdotale, les noms de la paroisse et de l'agglomération et la caractéristique démographique de cette dernière.¹ Au groupe ainsi inventorié il faut ajouter 435 prêtres religieux responsables d'un ministère paroissial.

¹ À partir de la notion de la paroisse dans une « région pastorale », nous avons établi une typologie en combinant la caractéristique démographique (moins de 2,500 habitants, entre 2,500 et 5,000, entre 5,000 et 10,000, plus de 10,000) et la donnée écologique (à moins de 10 milles d'une ville de 10,000 habitants, à plus de 10 milles). Nous obtenons ainsi une typologie logique de 9 types de paroisses (8 sont donnés par la combinaison des deux données et un définit les pôles urbains [plus de 20,000 habitants]). Des travaux ultérieurs vérifieront la rentabilité sociographique de cette typologie.

TABLEAU I

Répartition du clergé paroissial séculier¹ dans la population totale et dans le plan d'échantillon suivant la situation hiérarchique et géographique.

CATÉGORIES DU CLERGÉ SÉCULIER	POPULATION TOTALE	ÉCHANTILLON
Curés urbains	512	142
Curés ruraux	1,159	168
Vicaires urbains	683	152
Vicaires ruraux	348	126
TOTAL	2,702	588

Par traitement mécanographique, nous avons établi des listes provinciales des curés urbains et ruraux, des vicaires urbains et ruraux. Des listes de nombres aléatoires ont servi à retenir de chaque liste les sujets à interroger. C'est ainsi que les sous-échantillons correspondent à des distributions provinciales et non diocésaines. Au seuil de signification de 5% et avec un intervalle de confiance de 7%, nous avons obtenu la répartition du tableau I.

Ceci nous donne un coefficient d'échantillonnage de 21.8%.

Pour l'extension de la recherche, un échantillon « logique » comprenant des prêtres aumôniers et enseignants fut ajouté. Il comprend 200 prêtres, dont la distribution est proportionnelle à la population totale :

120 prêtres aumôniers
80 prêtres enseignants

Ce sont deux groupes de contrôle qui serviront d'abord à vérifier certaines hypothèses sur le clergé paroissial et à préparer des hypothèses de recherche spécifiques à chacun de ces deux groupes. Notons qu'un échantillon non stratifié du clergé non paroissial ayant un intervalle de confiance de .065 serait composé de 201 prêtres. Notre coefficient d'échantillonnage est de 11.4%. La représentativité globale pondérée atteint un intervalle de confiance de 1.7%.

c) Les entrevues

Vu l'ampleur du questionnaire, l'entrevue était la seule technique rentable. C'est pourquoi nous avons fait appel à la collaboration de tous les diocèses et préparé une équipe de prêtres enquêteurs susceptibles d'être facilement disponibles et acceptés dans le milieu pour participer à la recherche dans les délais prévus. Le comité épiscopal a voulu assurer la meilleure objectivité dans cette opération en proposant de mettre au point une organi-

¹ Le clergé séculier anglophone figure dans l'échantillon; nous avons dû écarter le clergé étranger (pasteurs itinérants, paroisses nationales).

sation très souple des entrevues. Il fut décidé que les prêtres choisis pour l'échantillon désigneraient eux-mêmes le prêtre interviewer et fixeraient avec lui les modalités pratiques de la rencontre.

Ceci a permis d'éviter trop de refus et surtout de ne pas introduire des difficultés particulières à la dynamique de l'entrevue (conditionnement verbal, blocage psychologique). Pour cela, il nous a fallu préparer par un entraînement adéquat 86 prêtres interviewers. Au cours de sessions d'étude à Québec et à Montréal, un manuel du questionnaire fut expliqué et expérimenté. Chaque équipe diocésaine proposa un coordonnateur qui vérifia le comptabilité des refus, des absences et des entrevues terminées. Nous avons complété à l'échelle provinciale les lacunes enregistrées dans certains sous-échantillons.

Les entrevues devaient être faites dans un délai de six semaines et cette phase de la recherche devait se terminer le 10 décembre 1968. Mais les refus et les difficultés pratiques ont fait reporter la fin de la cueillette des informations jusqu'au 10 janvier 1969. Le sérieux des entrevues et l'effort déployé dans l'ensemble de la province par tous ces collaborateurs bénévoles auront largement contribué au succès de l'enquête.

La publication des résultats commencera au courant du premier semestre de cette année. Nous espérons ainsi répondre à un certain nombre de questions qui intéressent présentement le sociologue, le pasteur et le théologien. Nous souhaitons également illustrer par la sociologie empirique certaines hypothèses de la théorie sociologique et plus particulièrement de la sociologie de la pastorale du catholicisme québécois.

Paul STRYCKMAN

*Centre de recherches en sociologie religieuse,
Université Laval.*